

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01085

Numéro SIREN : 788 575 017

Nom ou dénomination : A2G Fleurs

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2023 sous le numéro de dépôt 9060

DEPOT N° 9060 (1)

BILAN - ACTIF



N°15949*05

15 SEP 2023

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A2G FLEURS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>10 AVENUE DE ROYAT 63122 CEYRAT</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>78857501700017</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>31/12/2022</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA	
AC IIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB	AC
	Frais de développement*	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
AC IIF CIRCULANT *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail :	49 323	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL A2G FLEURS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)			DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	-46 524	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-37 339	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	-73 863	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	25	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	129 417	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	27 898	
	Dettes fiscales et sociales			DY	16 935	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	70	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	174 345		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	100 481		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	174 345	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 100 481,17 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -37 339,35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/05/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	7 à 15 ans
- Matériels et outillages industriels	7 à 15 ans
- Matériels et outillages	7 à 15 ans
- Instal, agencemt, aménag div.	7 à 10 ans
- Matériel de bureau	3 à 7 ans

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

STOCKS

La valorisation des stocks de marchandises a été effectuée à partir des prix d'achats nets de remises. Compte tenu de la rotation rapide des stocks, l'utilisation du dernier prix de réapprovisionnement n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen pondéré, ou du "premier entré-premier sorti".

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

Il a été conclu entre A2G FLEURS (l'utilisateur) et CHGL (le prêteur) une convention de mise à disposition pour la période allant du 16/12/2021 au 31/12/2022. Cette convention a été conclue afin de pallier à l'acroissement temporaire lors de certains événements récurrents dans l'année.

La société A2G FLEURS, en contrepartie de la mise à disposition, s'est acquittée auprès de CHGL d'une somme de 10 242 euros conformément aux conditions financières prévues dans le contrat.

AUTRES INFORMATIONS

A titre d'information, la Société A2G FLEURS est demanderesse, au même titre que les autres sociétés du Groupe, dans le cadre des assignations relatives au litige portant sur le Centre Commercial du site de Ceyrat.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FONDS COMMERCIAL

Le poste Fonds commercial est constitué par le droit d'entrée versé au propriétaire des murs dans le cadre de la conclusion du bail commercial et constitue un élément incorporel à part entière du fonds de commerce créé par la société.
Conformément au règlement ANC 2015-06, un test de dépréciation a été effectué sur cet élément incorporel en regard des critères sectoriels concouramment admis dans le cadre de la valorisation d'un fonds de commerce de magasin de fleurs.
Cette analyse n'a pas conduit à la constatation de dépréciation en la matière.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Pas de porte - LE MARSOUIN	49 323			49 323
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	49 323			49 323

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 49 323
(Partiel)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	52 523		
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agents & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agents & aménagts divers	53 758		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	143 44 981		
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	98 882		
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		7 261		230
		TOTAL	7 261		230
TOTAL GENERAL			158 666		230

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions		Valeur brute des immob. fin. ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			52 523	
CORP.	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers			53 758	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers			143 44 981	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			98 882	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				7 491	
		TOTAL			7 491	
TOTAL GENERAL					158 897	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		3 200			3 200
TOTAL		3 200			3 200
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	37 357	3 928		41 285
	Matériel de transport	143			143
	Mat. bureau et informatiq., mob.	44 299	520		44 819
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		81 799	4 448		86 247
TOTAL GENERAL		84 999	4 448		89 447

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		Mouv. net des amortis fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
Total général non ventile							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						
Primes de remboursement des obligations						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	92			92
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	92			92
	TOTAL GENERAL	92			92
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises				
	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles				
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
AC.IF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	7 492		7 492
AC.IF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	110		110
	Autres créances clients	894	894	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres	4 706	4 706	
	coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	3 496	3 496	
	Charges constatées d'avance	1 428	1 428	
	TOTAUX	18 126	10 525	7 602
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

REGIME DE GROUPE

Le capital de la société A2G FLEURS est détenu à concurrence de 100% (soit 100 parts) par la SAS CHGL, elle-même détenue à 99.99% (soit 29 999 actions sur 30 000 actions) par la SAS BFBL.

Par décision du Président pour la SAS BFBL et la SAS CHGL et par décision de l'associé unique pour la SARL A2G FLEURS, il a été décidé, à compter du 1er janvier 2019, de se placer sur le plan fiscal sous le régime dit de "l'intégration fiscale".

La société-mère, la SAS BFBL, s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le Groupe.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances		
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		129 417
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 219
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes		139 636
Charges		
Charges financières		2 278

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 428
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 428

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	100,00	100,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	25	25		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	27 898	27 898		
Personnel & comptes rattachés	7 014	7 014		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	6 641	6 641		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	1 764	1 764		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 515	1 515		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	129 417	129 417		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	70	70		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	174 345	174 345		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25
Emprunts et dettes financières divers	2 278
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 207
Dettes fiscales et sociales	10 528
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	18 038

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 2 382,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,50 %
Table de mortalité	TV 88/90
Départ volontaire à	64 ans
Taux de turn over	1,00 %
Tx d'augment. des sal.	3 %
Tx de charg. soc. pat.	21.70%

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LES EFFECTIFS

	31/12/2022	31/12/2021
Personnel salarié :	4,00	4,00
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	4,00	4,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

COMPTES ANNUELS DETAILLÉS



A2G Fleurs
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Centre commercial INTERMARCHE
10 avenue de Royat
63122 CEYRAT
788 575 017 RCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -37 339 euros de la manière suivante :

Au compte "**report à nouveau**"
S'élevant ainsi à -83 863 euros

-37 339 euros

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2023

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES ASSOCIÉS PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

Certifié conforme
La Gérance

Bon pour copie certifiée conforme,
de président

